

COORDINATION NATIONALE

des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



**ENSEMBLE,
POUR FAIRE VIVRE LE DROIT
À LA SANTÉ**

Le 22 septembre 2026

Le service public, essentiel pour la santé !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité apporte tout son soutien à la journée d'action intersyndicale de la fonction publique du 29 septembre.

Le mépris du gouvernement vis à vis de ces agent.e.s qui ont vu leur traitement indiciaire non revalorisé, parfois dépassé par le SMIC, alors que leur activité est vitale pour notre pays, est insupportable.

L'hôpital public est en grande difficulté malgré l'engagement des personnels trop peu nombreux. La récente enquête du Collectif Nos Services Publics révèle que 41 % des personnels hospitaliers déclarent sacrifier souvent ou très fréquemment la qualité de leur travail. Les usagers constatent chaque jour le dévouement de ces personnels, et leur souffrance de ne pas pouvoir faire plus. Les récentes directives ministérielles aggravent encore les difficultés en impulsant de nouvelles restructurations, s'accompagnant de fermeture de services, de suppressions de lits et de personnel. Au delà du discours lénifiant, le service public hospitalier n'a plus les moyens de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire avec une perte de proximité et une place de plus en plus importante pour le secteur privé. Et pourtant, ça coûte plus cher, car le privé lucratif cherche à faire des profits, pas le service public.

Le prochain projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) devra répondre aux besoins de financement des hôpitaux, répondre à la nécessité d'investissements pour adapter les locaux au changement climatique. Il devra aussi arrêter de faire payer les malades ! C'est le sens de la campagne que lance la Coordination Nationale avec ses comités à l'occasion du débat parlementaire sur le PLFSS 2026 pour que l'accès aux soins en proximité, sans freins financiers, ni discrimination de quelque nature que se soit, devienne une réalité.

Le 29 septembre, nous défendrons le service public. Il s'agit aussi de la médecine scolaire, de la PMI, des services essentiels pour la santé des enfants, si malmenés. Nos aîné.e.s ont besoin d'EHPAD, de services d'aide à domicile publics plutôt que d'alimenter les profits de groupes privés.

Le service public, c'est l'avenir ! C'est aussi la nécessité d'un véritable service public territorial de soins de premier recours autour des centres de santé alors que la médecine libérale démontre la faillite de son système en refusant la moindre régulation de son installation.

Le service public doit être démocratisé en donnant plus de pouvoir de décisions aux hospitaliers avec leurs syndicats et aux usagers avec leurs associations. C'est nécessaire pour que cela soit vraiment notre bien commun.

Le 29 septembre, on se mobilise pour le service public, partout en France.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tél 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org